MACON.fr
Mâcon capitale de la Bourgogne du sud

Les archives municipales

Historique

D'abord rattachées à la Bibliothèque municipale, les Archives ont suivi les déménagements successifs de ce service. Conservées à l'Hôtel de Ville jusqu'en 1906, elles rejoignent alors les nouveaux bâtiments de la Bibliothèque située cours Moreau. En 1972, elles sont dissociées de la Bibliothèque et sont alors déposées aux Archives départementales de Saône-et-Loire. Pendant ce temps, les archives des services continuent à s'accumuler à l'Hôtel de Ville.

En 1984, le service des Archives communales est créé, avec à sa tête une archiviste professionnelle. En 2007, le service quitte l'Hôtel de Ville pour rejoindre un nouveau bâtiment conçu par l'architecte Christian Schouvey, et qui regroupe la Bibliothèque et les Archives municipales, cas unique en Bourgogne.

Les archives disposent d'un site internet depuis 2019 : https://archives.macon.fr (https://archives.macon.fr/).

Les fonds

Les Archives municipales regroupent les documents administratifs et historiques de la ville de Mâcon du Moyen-Age à nos jours. Elles conservent également les archives des communes absorbées ou rattachées (Saint-Clément, Flacé, Saint-Jean-Le-Priche, Sennecé, Loché) et reflètent par conséquent l'évolution territoriale et administrative de Mâcon.

Elles rassemblent également les documents des établissements qui, au cours de leur histoire, ont été administrés par la municipalité (Charité, Hôtel-Dieu...).

Aujourd'hui, les Archives municipales reçoivent les versements des services municipaux, ce qui constitue une mission légale. En outre, elles peuvent recevoir des archives d'origine privée, entrées par achat ou par dons de leurs propriétaires, ce qui permet de conserver la mémoire d'associations, d'entreprises ou de familles.

Au total, c'est un peu plus d'un kilomètre linéaire de documents relatifs à l'histoire de Mâcon qui sont ici conservés.

Une petite bibliothèque d'histoire générale et locale permet une première approche des sujets de recherche. Les ouvrages conservés dans le fonds de la Bibliothèque municipale sont une aide complémentaire précieuse pour les chercheurs.

Le fonctionnement

Aide à la recherche

Une partie seulement des Archives municipales est informatisée, et interrogeable en salle de lect ure. Un inventaire imprimé en 1878 permet d'avoir accès aux archives antérieures à 1790. Il est pou rvu d'index facilitant les recherches thématiques.

Quant aux archives modernes et contemporaines, elles sont consultables grâce aux inventaires p apier. Ces instruments de recherches sont en libre accès en salle de lecture.

Consultation

La consultation des documents s'effectue sur place, dans la salle de lecture prévue à cet effet. To ute personne a librement accès aux archives, sur présentation d'une pièce d'identité. La consultati on est gratuite.

Certains documents, non communicables selon la loi, peuvent néanmoins faire l'objet d'une procé dure de dérogation selon des règles spécifiques.

Le personnel des Archives accueille, oriente et conseille les chercheurs.

Ils doivent remplir un bulletin de demande par document, en spécifiant les références et la cote d u document. Ils peuvent réserver des documents et les faire mettre de côté pour le lendemain.

Conditions

La demande de documents cesse une demi-heure avant la fermeture des Archives.

Pour les documents reproduits (microfilms), seul le document de substitution est communiqué.

Le nombre de documents communiqués est limité à 10 par jour.

L'usage du crayon à papier est obligatoire.

Les lecteurs doivent laisser leurs affaires dans les casiers prévus à cet effet.

Il est interdit d'apporter boissons et nourriture dans la salle de lecture.

Reproduction

La reproduction des documents s'effectue en salle de lecture, par le personnel des Archives.

Les photocopies sont interdites pour :

- Les documents reliés.
- Les parchemins ou documents scellés.
- Les documents en mauvais état physique.
- Les documents soumis à dérogation.

Les lecteurs peuvent réaliser eux même des reproductions photographiques des documents. Elles s'effectuent sur place, à l'aide d'un appareil sans flash.

Les archives sont sur Flickr

Les archives municipales de Mâcon sont sur Flickr (https://www.flickr.com/photos/archivesmacon/albums) et vous proposent de découvrir régulièrement de nouv eaux albums thématiques.

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h3 0 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE